



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

COMPTE RENDU



Introduction

Initialement prévue en mai puis repoussée en novembre, le contexte sanitaire de cette année ne nous aura pas permis de tenir notre Assemblée Générale en présentiel. Nous regrettons de ne pouvoir partager ensemble ce temps fort, toutefois la santé de chacun restant la priorité, nous avons opté exceptionnellement pour une Assemblée Générale dématérialisée comme le permet [l'ordonnance n° 2020-595 du 20 mai 2020](#).

– Les mots du président et des vice-présidents –



Patrick Loisel, Président de l'Association et du collège des élus

« L'année dernière nous étions tous ensemble pour commenter, écouter et partager toutes les activités de notre magnifique association lors de l'assemblée générale. Quel plaisir ce fût !

Cette année, il en sera de même, mais virtuellement, par la pensée, mais aussi avec la même énergie et l'envie de bien faire pour ce territoire de la Plaine de Versailles qui nous est si cher. Ça sera également un plaisir !

Restons patient et soyons responsables pour assurer notre protection, mais aussi confiant, dans ce présent qui nous demande des efforts importants et des contraintes nouvelles, car notre futur en dépend. Des jours meilleurs viendront.

Voltaire disait "le bonheur est un bien que nous tend la nature", continuons à valoriser cette idée à travers le dynamisme de notre association patrimoniale.

Cette nature c'est notre bien et, plus encore maintenant, notre devoir est de la préserver et de l'inscrire dans une politique de développement durable pérenne.

Chers agriculteurs, cher collègue citoyen et associatif, chers élus, montrons notre enthousiasme dans cette période difficile au travers de nos projets réalisés et futurs. Ils sont nombreux, ils sont le puissant moteur qui transmet l'énergie à notre plaine de Versailles, ils caractérisent la force de notre association ! »



Xavier Laureau, Président du collège des agriculteurs

« L'année 2020 nous aura tous fortement marqué par sa violence et par le besoin d'entraide qui a suivi.

La qualité du lien entre les agriculteurs et le reste de la société a été renforcé ; les capacités à livrer les productions de printemps lors du premier confinement, les élans de générosité pour proposer des voiles de forçage agricole transformés en blouse pour les hôpitaux, entre autres, les paniers de producteurs livrés en Ehpad par le soutien du conseil départemental, le soutien financier du Conseil Régional en début de crise etc... sont autant d'exemples de ces solidarités collectives. Notre magnifique territoire a été et reste un vrai poumon d'oxygène pour beaucoup lors de ces confinements, cela n'a pas de prix !

La consommation alimentaire locale, l'accueil à la ferme et la préservation de notre territoire productif, réserve de biodiversité, resteront plus que jamais les piliers de nos objectifs pour 2021. Nous souhaitons les partager avec les deux autres collèges de notre association. »



Jean François Carbonne, Président du collège des habitants, associations et entreprises

« Cette année aura été décidément difficile pour le milieu associatif : comment construire ensemble un monde meilleur lorsqu'on est confiné loin les uns des autres. Les reports successifs de nos réunions etancements de projets, retardent ce que nous avions imaginé pour 2020.

Qu'à cela ne tienne, si la santé de chacun est à ce prix.

Mais à bien y regarder ces contraintes nouvelles sont autant d'opportunités qui s'offrent à nous : des solidarités se mettent en place entre voisins, générations, producteurs et consommateurs, les circulations douces et décarbonées se développent, des animaux sauvages réinvestissent les faubourgs des villes, nous nous apercevons que l'efficacité des outils numériques rend obsolète une part des déplacements du passé et que le temps ainsi économisé contribue à notre bien-être.

Nous découvrons finalement que la réduction de notre empreinte environnementale n'est plus forcément synonyme de régression sociale, mais plutôt un facteur de l'amélioration de notre qualité de vie.

Ainsi en 2021, dans un contexte sanitaire plus favorable nous pourrons reprendre confiants nos projets de développement durable avec nos amis des autres collègues, dans ce merveilleux cadre qu'est la plaine de Versailles. »

Remerciements

L'Association tient à remercier chaleureusement Claude Jamati, trésorier et Laurent Richard, secrétaire général adjoint, pour leur soutien indéfectible et leur investissement ;

Un grand merci et une profonde reconnaissance à Marie de Naurois qui a animé avec passion et efficacité notre association pendant près de 10 ans ;

Enfin, une pensée émue pour Gérard Laureau, à l'origine de notre association qui nous a quitté en 2020.

Soumis au vote

Tous les adhérents à jour de leur cotisation 2020 ont pu voter en ligne pour valider

- Les nouveaux membres du bureau
- Le rapport d'activités
- Le rapport financier
- La création d'une nouvelle catégorie d'adhérent*

* Lors du Conseil Patrimonial du 21 octobre 2020, il a été soumis la proposition de créer une catégorie supplémentaire dans les adhésions, appelée « partenaire privilégiée » à 500€/an qui concernera essentiellement les grandes entreprises. Parfois certaines grandes structures ne sont pas en mesure de nous donner une subvention directe mais peuvent prendre une adhésion un peu plus élevée que ce qui est proposé jusqu'à présent et ainsi soutenir notre Association). Les autres montants d'adhésion restent inchangés.

Election du bureau

Suite aux élections municipales, nous avons dû procéder à l'élection des nouveaux représentants du collège des élus au sein du conseil patrimonial et du bureau. Concernant les autres collèges, l'élection validée en 2019 fait foi.

Les 9 représentants du collège des élus au Conseil Patrimonial :

Monsieur Patrick LOISEL	<i>Maire de Feucherolles</i>
Madame Nathalie CAHUZAC	<i>Maire de Mareil sur Mauldre</i>
Monsieur Philippe GUILLONNEAU	<i>Elu de Beynes</i>
Madame Sonia BRAU	<i>Maire de Saint Cyr l'École</i>
Monsieur Jean Bernard HETZEL	<i>Maire de Bazemont</i>
Madame Sophie STUCKI	<i>Elue des Clayes sous-bois</i>
Monsieur Henri Pierre LERSTEAU	<i>Adjoint au maire de Plaisir</i>
Monsieur Marc TOURELLE	<i>Maire de Noisy le Roi</i>
Monsieur Eric VERSPIEREN	<i>Elu de Bailly</i>

Les 5 représentants du collège des élus au Bureau sont :



Patrick LOISEL

*Président APPVPA / Président collège des élus
(Élu en 2019 et maintenu à son poste)*



Sonia BRAU

Maire de Saint Cyr l'École



Philippe GUILLONNEAU

Elu de Beynes



Marc TOURELLE

Maire de Noisy le Roi



Éric VERSPIEREN

adjoint budget-finance de Bailly

Le rapport d'activités

Le rapport d'activités est joint à ce compte rendu.

Le rapport financier

		APPVPA			
		COMPTE DE RESULTAT ANALYTIQUE CONDENSE		2019	
B	C	D		E	
		DESIGNATION	TOTAL EXERCICE 2019	RAPPEL 2018	
Analyse par nature	1	PRODUITS	682 651	463 211	
	2	Ventes articles diverses (guides, cartes, paniers...)	5 998	5 203	
	4	Subvention Communauté d'Agglom (VGP, SQY, GPSetO, Gally Mauldre)	31 000	29 840	
	5	Subvention Conseil Départemental	0	43 782	
	6	Subventions CONSEIL REGIONAL	53 059	30 000	
	7	Subventions PROLEG/AGRIGE	17 853	3 425	
	8	Subventions DRIEE	20 000	20 000	
	9	Subvention fondation de France	54 300	0	
	10	Compensation agricole PSG	179 331	0	
	11	subventions diverses (Chavenay, GRDF, divers)	6 168	9 000	
	12	Subventions Européennes	0	0	
	13	Cotisations	64 749	67 503	
	14	Participations manifestation	15 851	3 684	
	15	Reports des ressources non utilisées exercices précédents	195 397	229 009	
	16	Financement projets sur fonds propres *	2 981	2 505	
	17	Autres produits (dont les dons 16 667€)	35 964	19 260	
	18				
	19	CHARGES	656 242	417 121	
	20	Fournitures	13 508	32 533	
	21	Personnel interne	143 584	117 854	
	22	Personnel externe (stagiaires)	8 850	6 305	
	23	Prestations externes	244 995	129 646	
	24	Charges financières	734	251	
	25	Dotations amortissements et provisions licenciement et retraite	1 706	18 475	
	26	Engagements à réaliser sur subventions attribuées	239 883	109 554	
	27	Dotations financement projets sur fonds propres *	2 981	2 505	
	28				
	29	RESULTAT AVANT BENEVOLAT	26 410	46 090	

APPVPA										
									3	
BILAN					AU		31/12/2019			
ACTIF	2019			2018	PASSIF	2019	2018	Résolution AGO	Après AGO	
	BRUT	Amortis Provisions	NET	NET						
VALEURS IMMOBILISEES	7 916	5 749	2 168	3 937	CAPITAUX PERMANENTS	453 038	372 541			
Matériel informatique	6 230	5 214	1 016	2 544	Capitaux propres	162 108	115 699			
Matériel bureau	1 686	535	1 152	1 392	Fonds associatifs	135 699	69 609		162 108	
VALEURS REALISABLES	373 793	0	373 793	336 665	Résultat période	26 410	46 090	-26 410	0	
Membres	352		352	352	Provisions	290 930	256 842			
Projet en cours acceptés	350 941	0	350 941	333 643	Provision retraite	12 795	24 194			
					Provision personnel	1 000				
Personnel	0		0	0	Fonds dédiés	277 135	232 648			
Charges constatées d'avance	0		0	235	Emprunt court terme	0	25 061			
Produits à recevoir	22 500		22 500	2 435	Emprunt court terme SAA	0	25 061			
					DETTES	35 365	23 620			
VALEURS DISPONIBLES	112 442	0	112 442	80 620	Fournisseurs	8 500	2818			
Compte courant (crédit agricole)	37 077		37 077	3 581	Dettes sociales	17 230	15 775			
Livret A (crédit agricole)	75 315		75 315	76 995	Charges à payer*	9 500	4 977			
Caisse	51		51	44	Produits constatés d'avance	135	50			
TOTAL ACTIF	494 152	5 749	488 403	421 222	TOTAL PASSIF	488 403	421 222			
Projets en cours acceptés					Charges à payer*					
Compensation agricole PSG	179 331,00				Loyers 2e et 4e trim 2019	4 800,00				
Subvention CR cartographie	12 700,00				Commissaire aux comptes	4 700,00				
subvention CD	43 782,00									
subvention CR fonctionnement	21 143,54					9 500,00				
Subvention CR plaine miniature	10 000,00				Détail fonds dédiés :					
subvention CR abeilles	15 000,00				Abeilles	80 079,40				
Subvention CR biodiversité	31 716,00				Cartographie des sols	44 879,99				
Subvention CR corridors	1 268,64				Plaine miniature	34 911,52				
Subvention Fondation de France	36 000,00				Signalitique	58 251,84				
	350 941,18				Biodiversité	33 252,83				
					Extension charte paysagère	2 340,00				
					Communication	23 419,30				
						277 134,88				

Commentaires sur les comptes 2019

- Le montant des cotisations réglées en 2019 a été de 64 750 euros contre 67 500 euros en 2018, dont 93% pour les communes, 4% pour le collège des agriculteurs et 3% pour le collège des associations, particuliers et entreprises.
 - Les subventions représentent + de 48% des produits cette année (la région, la DRIEE, GRDF, les communes, les intercommunalités, la fondation de France, la compensation agricole du PSG). Il restait à recevoir fin décembre, 351 000 euros de subventions.
 - Des charges plus élevées qu'en 2018, l'augmentation de ces charges s'est ressentie sur les postes du personnel puisque deux animatrices ont travaillé en binôme pendant 4 mois et des frais de départ ont été versés, puis sur le poste de prestations externes, beaucoup de projets ont été suivis en 2019 notamment l'intervention d'une agence de communication, les fonds dédiés ont donc augmenté (dossiers en cours fin décembre 2019 ont des coûts plus importants).
 - Grâce au confortable résultat de cette année et à la fusion avec la SAA, 20 000€ dans les fonds associatifs, les capitaux propres ont augmenté, 162 108 euros, nécessaires au bon fonctionnement de l'association.
 - La situation de l'association reste saine et positive.
 - L'association a une bonne trésorerie.
- Fin décembre, il y avait 112 442€ sur les comptes (un compte courant, un compte livret A et une caisse).

Propositions pour 2020

- La compensation agricole du PSG d'un montant de 179 331€ va permettre de faire aboutir plusieurs projets (signalétique, cartographie des sols, bâti agricole, communication).
- La région continue à nous verser une subvention de 30 000 euros mais l'Europe non.
- La DRIEE nous verse une subvention de 10 000 euros pour l'animation et le fonctionnement de l'association pour le site classé.
- Embauche d'un service civique pour 6 mois qui va travailler entre autres sur la recherche de financements auprès des entreprises.
- Le budget 2020 indique une marge positive de 29 500€, il est nécessaire et important d'augmenter encore les fonds propres pour assurer l'avenir de l'association sans LEADER.

L'association a subi pendant plusieurs semaines, de mars à mai, les impacts des mesures de confinement lié à la crise sanitaire Covid 19. A ce stade de la situation et de notre organisation pour y faire face, nous n'avons pas mesuré d'impacts négatifs significatifs remettant en cause le principe de continuité d'exploitation de l'Association à part du retard sur les projets en cours.

Rapport d'audit du commissaire aux comptes du cabinet KPMG

- Explication du déroulé de l'audit sur les comptes de l'association.
- Toutes les subventions sont bien ciblées, transparences des comptes.
- Le commissaire aux comptes insiste sur le fait de faire ressortir les problèmes financiers et opérationnels rencontrés par l'association en 2020 lors du confinement.
- Les comptes sont donc validés par le commissaire aux comptes.

Résultat des votes

→ 110 votants, quorum atteint

- ✓ **Les nouveaux membres du bureau**

Résolution 1 : approbation à l'unanimité

- ✓ **Le rapport d'activité**

Résolution 2 : approbation à l'unanimité

- ✓ **Le rapport financier**

Résolution 3 : approbation à l'unanimité

- ✓ **Création de la nouvelle catégorie d'adhérent**

Résolution 4 : validée (103 votes pour, 7 votes contre)

Commentaires reçus

« Je tiens à souligner l'ampleur du travail fourni par Marie et Valérie afin de donner à l'Association une visibilité qui ne peut que lui être que profitable et inciter les habitants de la Plaine à prendre la mesure de leur chance d'y vivre. Acteurs de la Plaine, ne relâchons pas nos efforts au sein de l'Association et venons prêter main forte aux Collèges qui s'investissent à longueur d'année. Chaque énergie compte ! »

« Chacun doit œuvrer pour que notre association soit en mesure de pouvoir postuler à nouveau à des financements LEADER qui permettrait de mettre en place des actions encore plus significatives. Un grand merci à tous ceux qui travaillent si efficacement malgré tout au développement harmonieux de notre si belle Plaine. »

« Nous nous engageons comme par le passé auprès de cette association de la Plaine de Versailles pour construire toutes et tous ensemble un avenir prometteur à travers tous les nouveaux projets durant ces 6 prochaines années. »

« Merci pour vos efforts, afin de maintenir les activités de l'association et d'organiser les actions et animation des prochains mois... »

« L'organisation du vote électronique est très claire, elle rend la tâche de l'électeur facile. La lecture des documents, notamment pour l'abondant rapport d'activité très bien illustré, a été agréable. Félicitations. »

« Bravo pour l'ensemble de votre travail. Je suis désolée de ne pas m'investir plus dans votre association car j'apprécie vos actions. »

« Merci pour ce travail, à bientôt pour poursuivre toutes ces belles actions. Et une vraie collaboration avec la commune de Beynes ! »

« Bravo pour tout ce qui a été fait en 2019 ainsi que la capacité d'adaptation de l'association à la situation particulière de 2020 »

« Très bonne dynamique dans les activités très variées et tout autant sérieuses. »

« Les actions de la plaine sont bien menées et constituent un enjeu essentiel »

« Important pour le futur et la pérennité financière de notre association. »

« Bravo pour ces développements remarquables en cette période difficile »

« Toujours un excellent travail à l'APPVPA ! Bravo ! »

« Un futur échange en visio serait appréciable :) »

« Bon courage en ces temps difficiles. »

« Bravo pour vos belles initiatives »

« Merci, à bientôt en présentiel ! »

« Bravo, il faut tenir le coup ! »

« Merci pour votre travail »